

CGT et FO ont approuvé la prime de "pouvoir d'achat"

Autour du responsable CGT des remontées mécaniques et des services des pistes, Antoine Fatiga, les délégués syndicaux (CGT et FO) des domaines skiables exploités la Compagnie des Alpes (CDA) ont examiné, vendredi matin, la dernière proposition de la direction concernant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat suite aux négociations entre les deux partis.

« Le rapport de force a payé. Les salariés de la CDA, dont la rémunération mensuelle ne dépasse par trois fois le Smic, percevront cette prime en même temps que la

paie de février. Celle-ci s'élève entre 100, 450 et 600 euros selon les revenus » indique Antoine Fatiga.

Conscients de la tension qui règne au sein d'une partie du personnel, ils espèrent calmer le jeu grâce à cette action commune et poursuivre leur saison plus sereinement.

Toutefois, la situation à La Plagne (arrêt de fonctionnement du télésiège des Envers) mais surtout aux Arcs, reste préoccupante selon eux car les salaires demeurent insatisfaisants comparés au coût de la vie.

Coralie L'ENFANT



Vendredi matin, les délégués syndicaux CGT et FO ont validé la nouvelle proposition des dirigeants de la Compagnie des Alpes concernant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Photo Le DL/C. L.E.